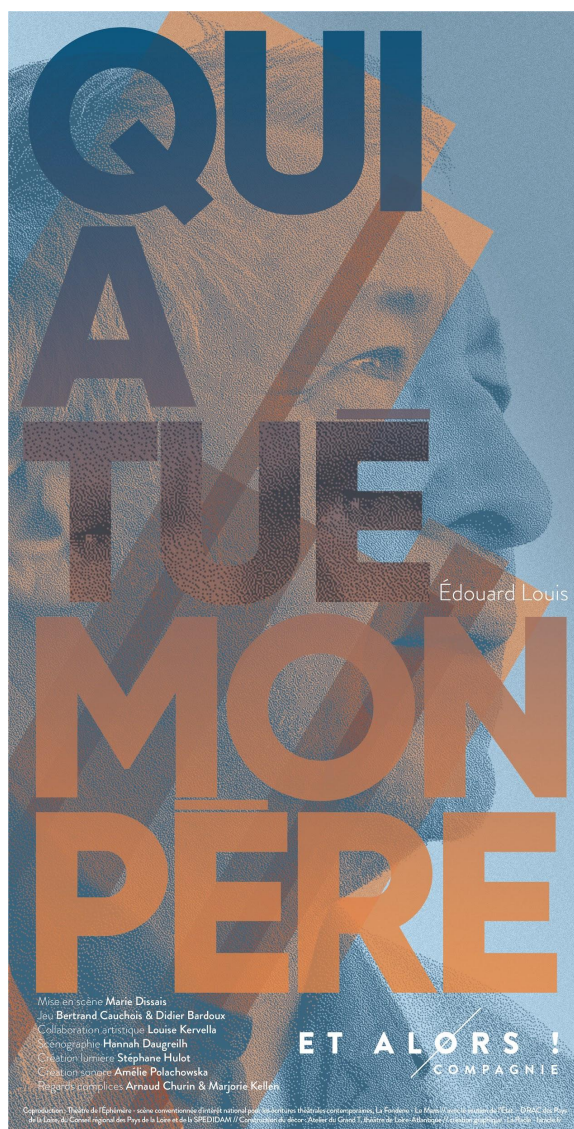


FICHE TECHNIQUE DU SPECTACLE

QUI A TUÉ MON PÈRE



ET ALORS !
COMPAGNIE

Texte : Edouard LOUIS
Mise en scène : Marie DISSAIS
Collaboration artistique : Louise KERVELLA
Avec : Bertrand CAUCHOIS et Didier BARDOUX
Scénographie : Hannah DAUGREILH
Création sonore : Amélie POLACHOWSKA
Création lumière : Stéphane HULOT
Regards complices : Arnaud CHURIN et Marjorie KELLEN
Régisseur de tournée : Stéphane HULOT

Cette fiche technique fera partie intégrante du contrat.

Cette fiche correspond au plan standard. Veuillez contacter le régisseur de tournée en cas d'adaptation. Une fiche technique complète du théâtre devra être envoyée au plus tôt au régisseur de tournée de la compagnie, ainsi que des plans précis à l'échelle du plateau, de la salle, avec les positions des perches, des passerelles et de tous les points d'accroches possibles.

- Durée du spectacle : 1h -

Plateau :

Noir total.

Surface de jeu minimale : 10m d'ouverture x 15m de profondeur.

Plateau vide à notre arrivée.

Sol noir, sinon tapis de danse noir.

Pendrillonage à définir : merci d'envoyer des photos de la salle.

Hauteur minimale sous gril : 4,5m.

Régies son et lumière au plateau.

Prévoir une liaison intercom entre la régie et les loges.

Décor :

La compagnie vient avec :

- son gradin bi-frontal (voir "décor notice" jointe)
- une plateforme centrale (voir "décor notice" jointe)
- cinq sacs de 25kg de granulés de caoutchouc non-feu

Merci de prévoir :

- un rouleau de scotch tapis de danse noir
- un escabeau cinq marches
- pelles et balais de grande envergure pour le brassage des granulés
- 2 décamètres
- 1 boulonneuse
- 2 clés plates et/ou à cliquet de 13, 16, 17

Son :

Un prémontage son est demandé avant l'arrivée de la compagnie.

La compagnie vient avec :

Un micro *DPA SC4060* + liaison HF

PC et carte son et 4 enceintes de monitoring MSP5 Yamaha

Régie

Une console numérique 16 / 16 dont les mémoires peuvent être formatées (Idéalement avec liaisons ADAT ; sinon, prévoir multipaire jack TRS / connectique entrée de console 8/8)

Lampe de régie et 4 arrivées de courant.

Diffusion principale :

Système de taille et de puissance adaptée à la salle :

4 enceintes pleines bandes 15 pouces (Ex : L-Acoustics, Admason, D&B, Nexo...) + 1 caisson de basse adapté aux enceintes pleine bande + ampli adaptés.

Le dispositif bi-frontal implique que les sources au plateau soient éloignées du public ; deux enceintes **seront perchés** et deux autres au sol :

- au dessus de chacun des gradins, pointant vers le centre
- aux extrémités de l'aire de jeu, pointant également vers le centre du plateau.

Diffusion d'appoint (reprise de la voix)

4 autres enceintes de faible puissance prennent place sous la plateforme centrale. (fournie par la compagnie). Les enceintes reçoivent le même signal et sont reliées en série. Prévoir :

- 4 arrivées de courant
- 1 module et 3 câbles jack TRS 6,35 / XLR M

Lumière :

Un prémontage lumière est demandé avant l'arrivée de la compagnie. Merci de fournir une console à mémoires de type Presto ou Congo. Prévoir un éclairage public graduable finement qui sera compris dans la conduite.

Merci de fournir :

- 42 gradateurs 3K + une prise 32A au plateau (grada fluo)
- 8 découpes 614SX + 2 porte gobo (sol/cf plan)
- 2 PAR36 (sol/cf plan)
- 18 PC 1K
- 4 horiziodes 1K
- 3 découpes 613SX + 3 porte gobo
- 10 PAR CP62
- gélamines diffuseur L119 et L132

La compagnie vient avec :

- 1 ordinateur
- 11 réglettes fluo R.Juliat (sol/cf plan) + cablage wieland
- 1 gradateur R.Juliat + alim 32A + fouet harting + cable dmx (fluor)
- toutes les gélamines sauf le diffuseur
- 2 échelles (accroche des dec 614SX + PAR36) (sol/cf plan)

Accueil :

Nous serons 5 personnes : 1 metteuse en scène, 2 comédiens, 1 régisseuse son, 1 régisseur lumière.

Merci de prévoir :

- stationnement d'un véhicule de 15m3 et d'un véhicule personnel

- une loge pour deux personnes, chauffées avec toilettes, douches chaudes, tables, chaises, portants, serviettes, table et fer à repasser et une liaison intercom
- petit catering avec eau minérale, café, thé, fruits secs, gâteaux, chocolat, fromage...
- un lave linge et un sèche linge en cas de dates groupées.

En tournée 5 personnes, hébergement en single et prise en charge des repas. Trois personnes arrivent à J-2 (J-1 si distance inférieure à 150km du Mans), et les deux autres personnes arrivent à J-1. L'ensemble de l'équipe repart le lendemain de la dernière représentation, ou le soir même (si distance inférieure à 150km du Mans).

Tout cela est indiqué à titre informatif, merci d'en discuter avec la compagnie au préalable.

Personnel et planning type :

	Horaires	Plateau	Son	Lumière
J-1	9h-13h déchargement montage	2 régisseurs	1 régisseur	1 régisseur
	14h-17h fin de montage réglage lum	2 régisseurs	1 régisseur	1 régisseur
	17h-20h fin réglage lum calage son		1 régisseur	1 régisseur

	Horaires	Plateau	Son	Lumière
J	9h-12h finition conduite	1 régisseur	1 régisseur	1 régisseur
	14h-18h raccords	1 régisseur	1 régisseur	1 régisseur
	Soir : Représentations (1h) démontage	2 régisseurs	1 régisseur	1 régisseur

Ce planning est indicatif et peut-être modifié en fonction des impératifs des lieux ou de tournée, merci d'en discuter avec le régisseur au préalable.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions ou informations complémentaires.
Tout point qui pose problème peut être discuté et des adaptations peuvent être envisagées en amont.

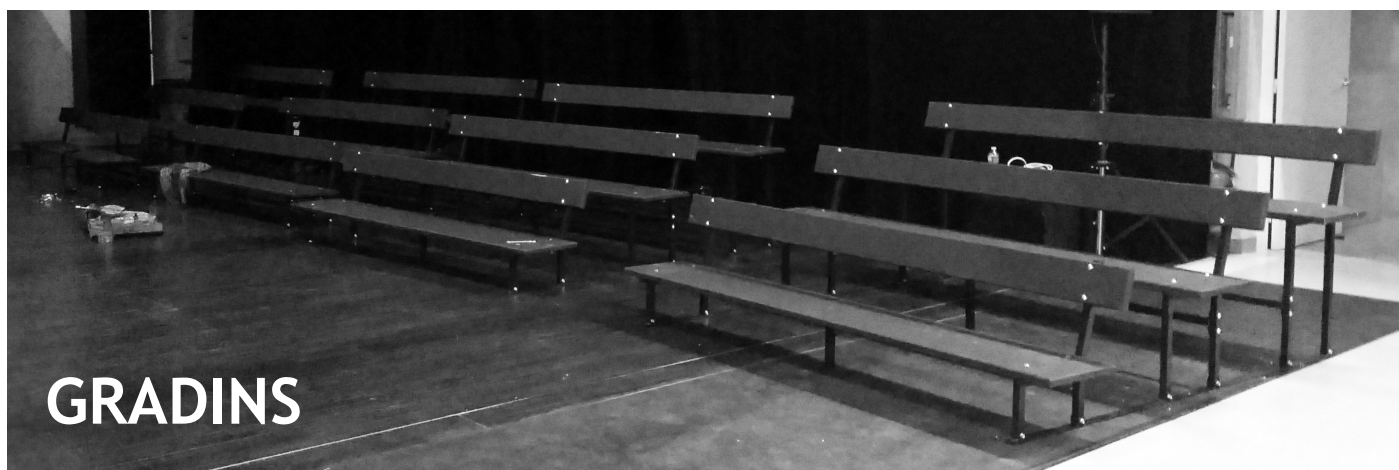
CONTACTS RÉGIE DE TOURNÉE :

Stéphane HULOT - technique@theatre-ephemere.fr - 06.30.71.33.88

CONTACT ADMINISTRATIF : Marie DISSAIS – 06.08.93.06.30 – etalorscie@gmail.com

Notice montage décor
Qui A Tué Mon Père

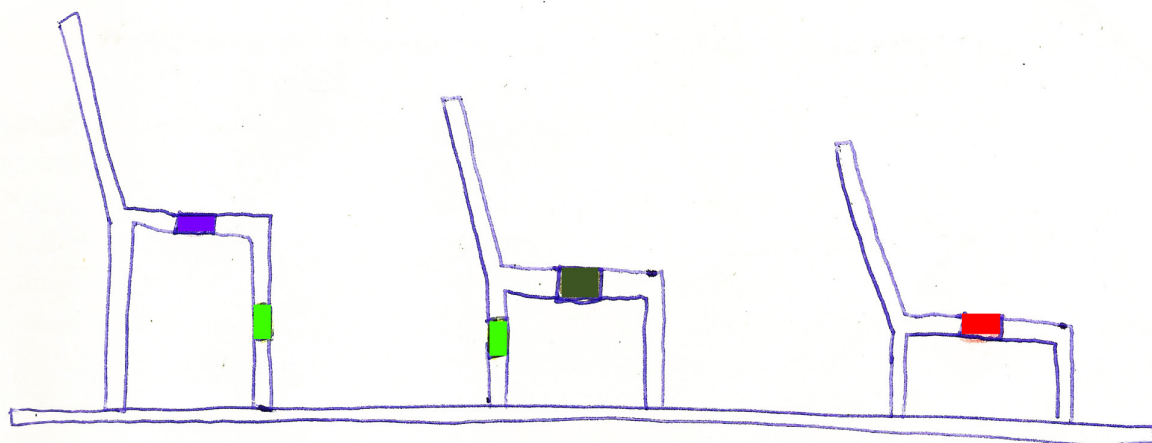
Et Alors Cie !



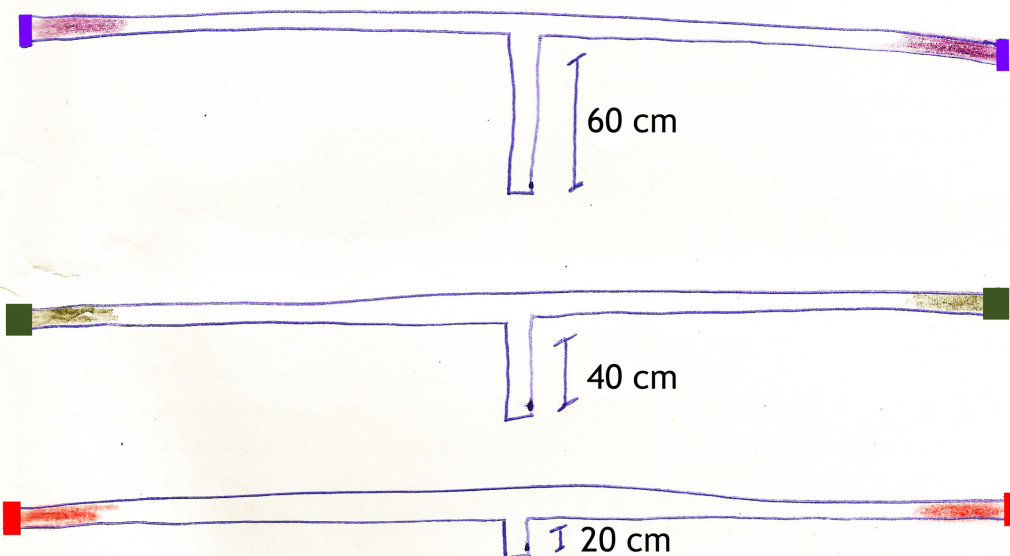
GRADINS

Il y a 8 modules, chaque module est constitué de :

- 2 profils (un tube rectangle de 27mm d'épaisseur et de 2m10 de long, boulonné à 3 piétements)

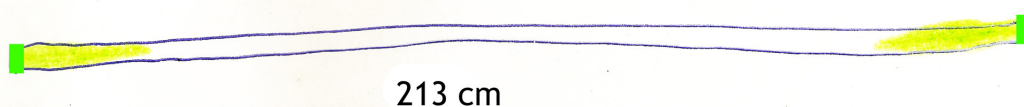


- 3 tubes carrés avec mono-pied (3 hauteurs : 25/45/65cm) + 3 cales en bois



- 2 tubes carrés « repose-pieds »

(un sur l'avant du dernier rang et un sur l'arrière du deuxième rang)



- 3 dossiers en bois et 3 assises en bois (15 et 35cm de largeur)

ASSEMBLAGE DES GRADINS

1- assembler les 2 profils avec avec les 2 tubes carrés « repose-pied »

2- positionner les 3 tubes carrés avec mono-pied

il faut boulonner le tout à la clef de 13 ou à la boulonneuse une fois que toute la structure métallique est complète, et AVANT de positionner les dossiers et assises

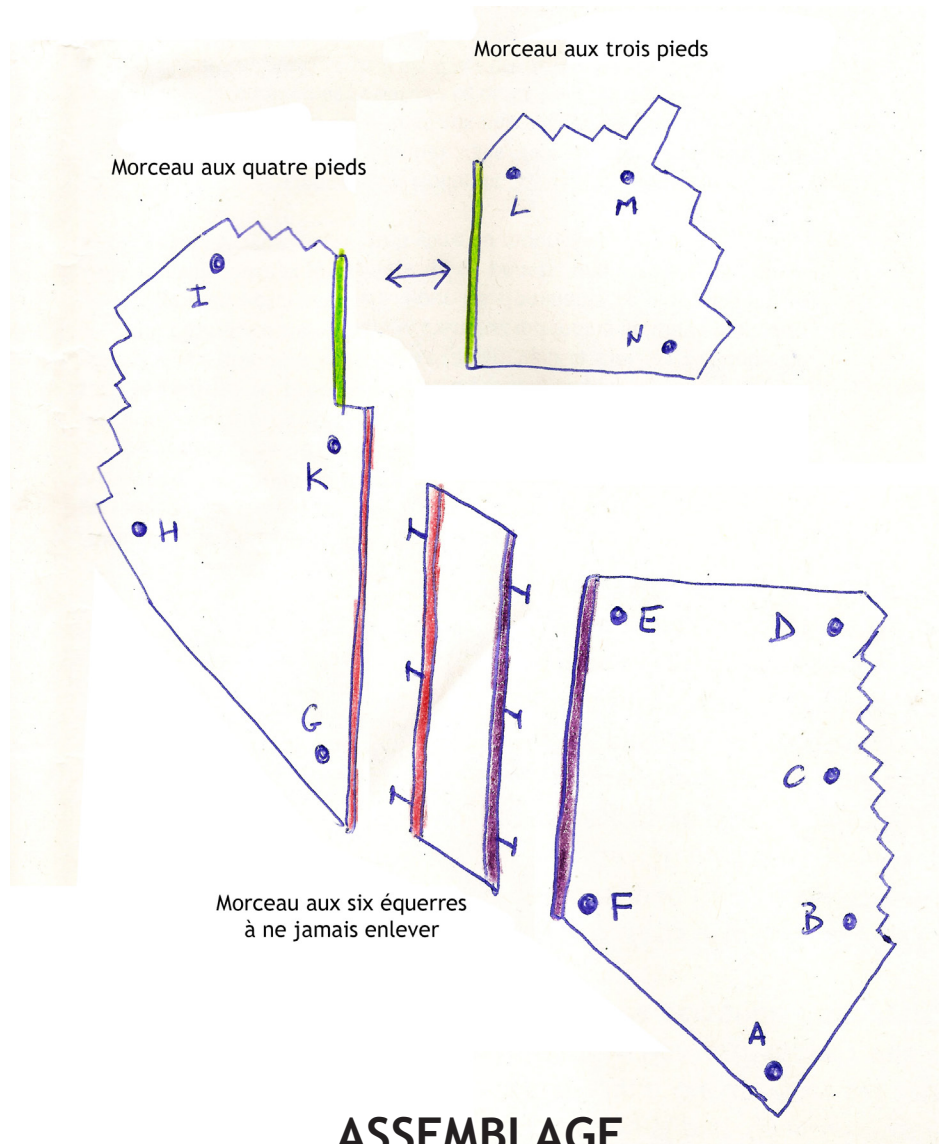
ATTENTION : toujours positionner les têtes de boulons vers l'extérieur

3- positionner et boulonner les dossiers et les assises avec les têtes de boulons sur le dessus des surfaces

PLATEFORME

elle est constituée de 4 morceaux dont 3 avec des pieds

- un morceau avec 6 pieds A B C D E F
- un morceau avec 3 pieds M N L
- un morceau avec 4 pieds G H I K
- un morceau sans pied (NE JAMAIS ENLEVER LES 6 ÉQUERRES de ce morceau)



ASSEMBLAGE

1- boulonner le morceau aux 4 pieds avec celui aux 3 pieds (clef de 16/17)

ATTENTION boulon rouge pour le pied L

2- boulonner les pieds (clef de 13) sur tous les morceaux

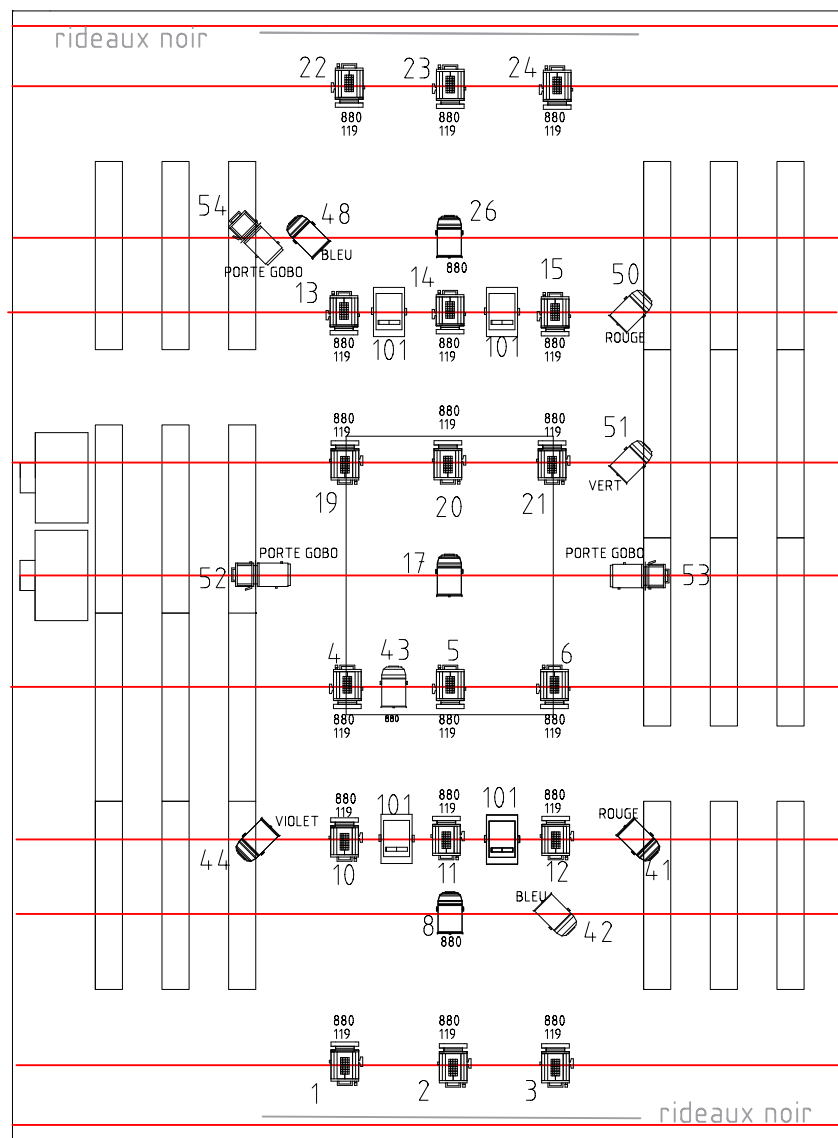
3- mettre toutes les vis des pieds au niveau 0

4- retourner les morceaux sur leurs pieds

5- joindre les morceaux à pieds grâce au dernier morceau avec équerres.
Boulonner les équerres du haut puis les équerres du bas (clef de 16/17)

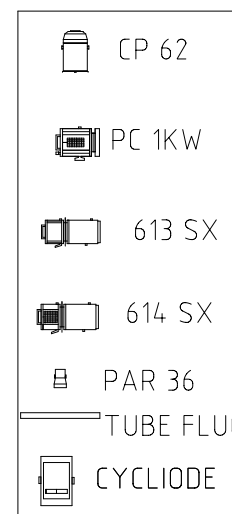
" QUI A TUE MON PERE " ET ALORS CIE

1 m



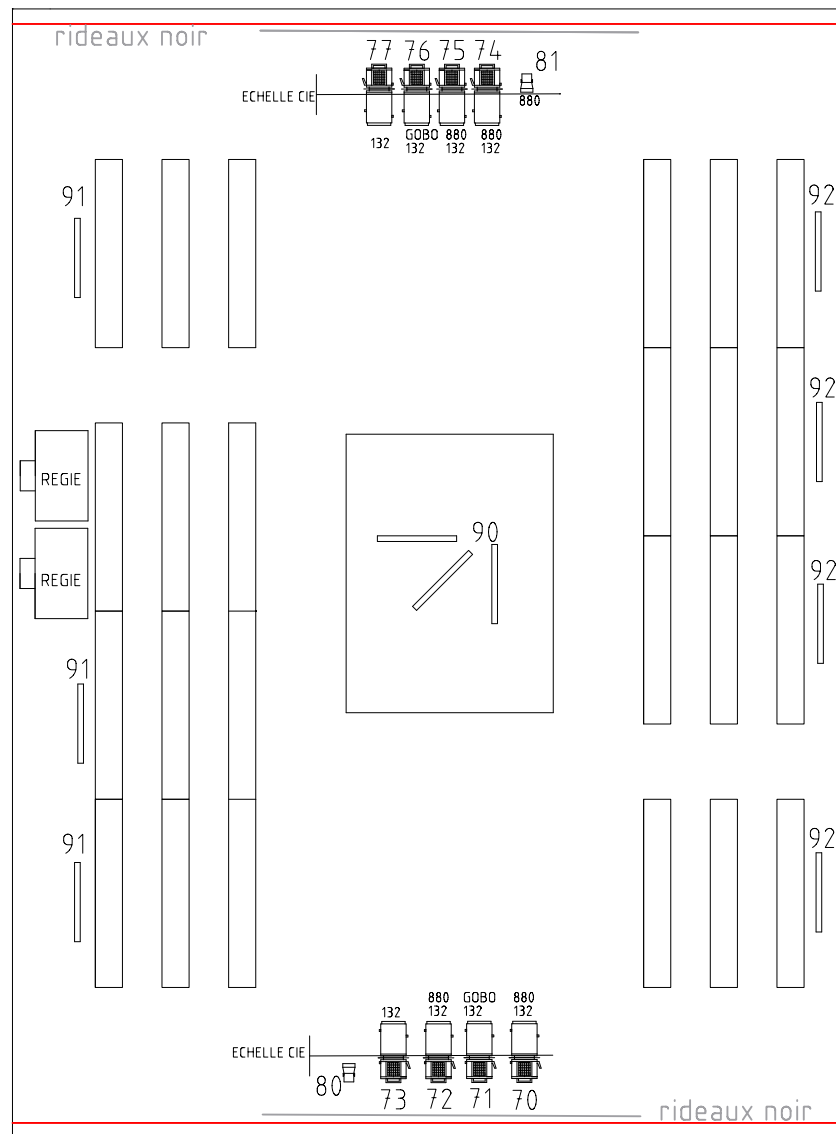
PLAN ACCROCHES LUMIERES

Stephane Hulot
06.30.71.33.88



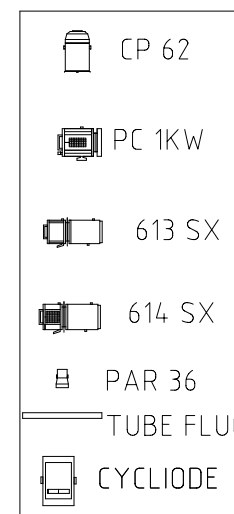
" QUI A TUE MON PERE " ET ALORS CIE

1 m



PLAN SOL LUMIERES

Stephane Hulot
06.30.71.33.88





Les Visiers

F-63700 Montaigut en Combraille

Tel : +33473854093 fax : +33473854526

ATTESTATION DE NON TOXICITE **GRANULES EPDM SPORT&LUDIQUE**

Tous les granulés EPDM appartenant à notre gamme SPORT&LUDIQUE répondent aux normes sanitaires et environnementales suivantes :

ALIMENTARITE

ARRETE DU 09 NOVEMBRE 1994 relatif aux matériaux et objets en caoutchouc au contact des denrées, produits et boissons alimentaires. Il liste les produits chimiques homologués et en limite les quantités.

Tous nos mélanges « EPDM » mis en granulés sont formulés en respectant les exigences de la liste positive (NOR ECOC9400131A) décrite dans cet arrêté.

ABSENCE DE SUBSTANCES CHIMIQUES EXTREMEMENT PREOCCUPANTES

(ex : phtalates, HAP...)

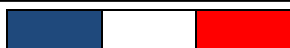
REGLEMENT REACH (CE) n°1907/2006 sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques. Il est entré en vigueur le 1^{er} Juin 2007, il rationalise et améliore l'ancien cadre réglementaire de l'Union Européenne sur les produits chimique.

Tous nos mélanges « EPDM » mis en granulés ne contiennent pas de substances SVHC (substances extrêmement préoccupantes) de la liste candidate à autorisation publiée le 18 Décembre 2013 dans ce règlement.

ABSENCE DE METAUX LOURDS

Directive RoHS (CE) n° 2002/95 visant à limiter l'utilisation de 6 substances dangereuses tel que le plomb, le cadmium, le mercure, le chrome hexavalent, le polybromobiphényle (PBB) et le polybromodiphényléther (PBDE).

Tous nos mélanges « EPDM » mis en granulés ne contiennent aucune de ces substances décrites dans cette directive.



Produits en France

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1-1 Identificateur de produit

Nom du produit : Granulés EPDM SPORT&LUDIQUE

1-2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation identifiée pertinente : Utilisation Professionnelle

SU19 – Bâtiment et travaux de construction

SU22 – Domaine public (Administration, éducation, spectacle, artisan)

Utilisation déconseillée : aucune connue

Raisons justifiant les utilisations déconseillées :-

1-3 Renseignement concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SOCAMONT SAS

Les Visiers

63700 Montaigut en Combraille

Tél : +33 (0)4 73 85 40 93

Fax : +33(0)4 73 85 45 26

1-4 Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

2-1 Classification de la substance ou du mélange

Ce mélange ne répond pas aux critères de classification dans l'une des classes de danger conformément au règlement (CE) N°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (Référence : Article 12b Chapitre 2 du règlement (CE) N°1272/2008).

2-2 Eléments d'étiquetage

Aucun élément d'étiquetage obligatoire (Référence : Article 1-3-4-1 de l'annexe 1 du règlement (CE) N°1272/2008)

2-3 Autres dangers

Aucun connu

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Aucun composant dangereux selon le Règlement (CE) No. 1907/2006

4 PREMIER SECOURS

4-1 Description des premiers secours

Notes générales : D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Inhalation : ND (Non Déterminé) . Consulter un médecin si nécessaire

Contact avec les yeux : Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin si l'irritation persiste

Contact avec la peau : Après mise en œuvre, veiller à laver les surfaces exposées.

Ingestion : En cas d'ingestion accidentelle, consulter un médecin si nécessaire. Garder au repos. Ne pas faire vomir

Autoprotection de la personne qui dispense les premiers soins : le port d'Equipements de protection individuelle (EPI) peut être nécessaire. Se référer à la section 8 de la fiche de données de sécurité.

4-2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une réaction allergique chez les sujets sensibles

4-3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

ND (Non Déterminé) Un traitement symptomatique est approprié.

5 MESURE DE LUTTE CONTE L'INCENDIE

5-1 Moyens d'extinction

Utilisation d'un agent d'extinction approprié pour étouffer l'incendie avoisinant / adapté à l'environnement proche.

5-2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut dégager des gaz nocifs ou toxiques dans un incendie. Combattre le feu à une distance de sécurité à partir d'une zone protégée. Utiliser de l'eau pour refroidir les surfaces exposées

5-3 Conseils aux pompiers

Porter un équipement de protection complet et un appareil respiratoire

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6-1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1 Pour les personnes non secouristes

Porter un équipement de protection approprié (y compris l'équipement de protection individuelle visé à la section 8 de la fiche de données de sécurité).

En cas d'urgence, se référer à un secouriste.

6.1.2 Pour les secouristes

Porter un équipement de protection individuelle tel que spécifié en rubrique 8 de la présente fiche de données de sécurité.

6-2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surfaces ou les égouts

6-3 Méthode et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter le produit par moyen mécanique (balayage/aspirateur) et le placer dans un container identifié en vue de son élimination.

6-4 Référence à d'autres rubriques

Rubriques 1,8 et 13

7 MANIPULATION ET STOCKAGE**7-1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

7-1-1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lors de la mise en œuvre, prévoir une ventilation suffisante. Eviter le contact avec les yeux.

7-1-2 Précautions à prendre en matière d'hygiène de travail

Ne pas manger, boire, fumer dans la zone de travail, se laver les mains après chaque utilisation.

Enlever les équipements de protection individuelle avant d'entrer dans une zone de restauration.

7-2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité de stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit frais et sec, ventilé. Conformément à la réglementation locale

7-3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible

8 CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**8-1 Paramètres de contrôle**

Nous donnons à titre indicatif les Valeurs limites d'Exposition professionnelle des substances composant ce mélange, bien qu'en tant que mélange spécial, celles-ci ne sont pas bio disponibles.

Substance : Kaolin CAS 1332-58-7					
Pays	VLEP – 8h		VLE – court terme		Procédure de suivi
	ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³	
France		10			

8-2 Contrôle de l'exposition**8.2.1 Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation suffisante des locaux.

8.2.2 Equipement de protection individuelle

8.2.2.1 Protection des yeux et du visage : Si un contact avec les yeux est possible, porter des lunettes de protection

8.2.2.2 Protection de la peau

Protection des mains : Porter des gants adaptés au poste de travail.

Protection de la peau : Porter un vêtement de protection.

8.2.2.3 Protection respiratoire : Lors de la mise en œuvre si pas de ventilation, porter une protection adaptée

8.2.2.4 Risques thermiques : Lors de la manipulation du produit à chaud, porter des gants de protection résistants à la chaleur

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

En cas de dispersion, collecter le produit par moyen mécanique (balayage/aspirateur) et le disposer dans un container identifié en vue de son élimination selon la réglementation en vigueur.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9-1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :**

Aspect	Granulés
Couleur	Toutes (rouges, bleu, beige, jaune vert gris....)
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Non Déterminé
pH (solution aqueuse)	Non Concerné
Point d'ébullition (°C)	Non Concerné
Point de fusion/point de congélation	Non Déterminé
Point éclair (°C)	Non Concerné
Inflammabilité	Non Déterminé
Limite d'explosivité	Non Concerné
Pression de vapeur (°C)	Non Concerné
Densité de vapeur	Non Concerné
Densité relative (g/cm³)	Autour de 1.58 mais est fonction de la couleur
Solubilité dans l'eau	Insoluble
Solubilité dans solvants	Partiellement soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Non Déterminé
Température de décomposition	Non Déterminé
Viscosité	Non Déterminé
Propriétés explosives	Non Concerné
Propriétés comburantes	Non Déterminé

9-2 Autres informations

Non Déterminé

10 STABILITE ET REACTIVITE**10-1 Réactivité**

Aucune connue

10-2 Stabilité chimique

Dans les conditions de stockages à des températures ambiantes normales, le produit est stable.
Pas de réaction dangereuse lors de la manipulation et du stockage connues.

10-3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune connue

10-4 Conditions à éviter

Eviter l'humidité durant le stockage

10-5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart des acides forts, agents oxydants

10-6 Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas à température ambiante.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Information sur les effets toxicologiques**

Pas de donnée toxicologique disponible sur le mélange lui-même.

Toxicité aigüe	Non connue
Corrosion/irritation de la peau	Irritation possible de la peau et des muqueuses
Lésions oculaires graves / irritation oculaire	Irritation possible des yeux
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non connue
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non connue
Cancérogénicité	Non connue
Toxicité pour la reproduction	Non connue
Résumé de l'évaluation des propriétés CMR	Non disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Non connue
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Non connue
Danger par aspiration	Risque négligeable à température ambiante

Sur les substances

Non Déterminé

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES**12-1 Toxicité**

Le mélange ne présente pas du fait de sa non bio disponibilité de toxicité connue envers l'environnement aquatique (aigüe, Chronique)

12-2 Persistance et dégradabilité

Difficilement biodégradable

12-3 Potentiel de bioaccumulation

Non défini

12-4 Mobilité dans le sol

Non défini

12-5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Non défini

12-6 Autres effets néfastes

Aucun connu

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**13-1 Méthode de traitement des déchets**

Elimination du produit / de l'emballage : Se conformer aux réglementations nationales et locales. Contacter les services spécialisés. Les codes déchets applicables sont des codes déchets absolument non dangereux : 07-03-99 ou 16-03-06

Informations pertinentes pour le traitement des déchets : Collecter le produit par moyen mécanique (balayage/aspirateur) et le disposer dans un container identifié en vue de son élimination selon la réglementation en vigueur

Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées : Il convient de ne pas éliminer les déchets par rejets dans les égouts ou dans les eaux de surface

Autres recommandations d'élimination : non disponible

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	ADR transport routier	RID transport ferroviaire	ADN transport fluvial	IMDG transport maritime	OACI-TI transport aérien
14-1 Numéro ONU	-	-	-	-	-
14-2 Nom d'expédition	-	-	-	-	-
14-3 Classe danger	Aucune	Aucune	-	-	-
14-4 Groupe d'emballage	Aucun	Aucun	-	-	-
14-5 Dangers pour l'environnement	Aucun	Aucun	-	-	-
14-6 Précautions particulières	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
14-7 Transport en vrac	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15-1 Règlements/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation de l'UE : Le produit ne fait pas l'objet de dispositions réglementaires particulières.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation : Le produit ne fait pas l'objet de dispositions réglementaires particulières.

Autorisations : Le produit ne fait pas l'objet de dispositions réglementaires particulières.

Restriction d'utilisation : Le produit ne fait pas l'objet de dispositions réglementaires particulières.

Autre réglementation de l'UE : Le produit ne fait pas l'objet de dispositions réglementaires particulières.

15-2 Evaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur du mélange.

16 AUTRES INFORMATIONS

Abréviations utilisées :

CAS : Chemical Abstract Service

VLEP : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle

VLE : Valeur Limite d'Exposition

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur des informations fournies par le fabricant à la date indiquée et sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu' produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit.